



Communiqué de METROPOLE Gestion

Madame, Monsieur

En conformité avec les dispositions sanitaires mises en place par le Gouvernement français, METROPOLE Gestion vous informe avoir activé son Plan de Continuité de l'Activité depuis ce jour, lundi 16 Mars 2020, afin d'assurer le maintien des prestations de services pour la gestion de vos placements et pour protéger nos salariés.

Aussi nous vous confirmons que l'intégralité de nos équipes est à même d'assurer ses missions au quotidien dans le respect de la réglementation en vigueur. Nos collaborateurs sont en situation de télétravail et bénéficient du même environnement de travail qu'au sein de nos locaux. Nous préservons au quotidien la qualité de notre gestion dans l'intérêt exclusif de nos clients. Nous maintenons une forte dynamique d'équipe entre les gérants et l'ensemble des fonctions de la société grâce à des moyens technologiques permettant un dialogue régulier.

Notre équipe commerciale est à votre disposition pour répondre dans les mêmes conditions qu'auparavant à toutes vos questions.

Nous vous tiendrons bien sûr informés de toutes évolutions ultérieures.

Cordialement,

L'équipe de METROPOLE Gestion